

# EXTRAIT

## DES DELIBERATIONS

### DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 8 juillet 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etai  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procurat  
ion(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Madame Danielle DILIGENT, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Madame Nathalie ERNST, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF

Excusé(s) :

Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Nicole THOMAS

Rapporteur :

Monsieur Marcel BAUER

#### **N° CP/2019/276 - 70540 - Bacs rhénans** **Proposition d'adhésion au Comité des Armateurs Fluviaux**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide du principe de l'adhésion du Département du Bas-Rhin à l'Association dénommée "Comité des Armateurs Fluviaux" ;
- approuve les statuts de l'association "Comité des Armateurs Fluviaux", joints en annexe de la présente délibération ;
- s'engage à payer la cotisation individuelle fixée chaque année par l'Assemblée Générale, dont le montant est de 2500 € au titre de l'année 2019 ;
- désigne M. Denis HOMMEL pour siéger à l'assemblée générale de l'association "Comité des Armateurs Fluviaux".

**Non participation au vote :** Monsieur Denis HOMMEL

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice Générale des Services

Adopté à l'unanimité



Delphine JOLY

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190708-lmc1128168-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 17/07/19